

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-174/SG/TP/P nommant un régisseur de recettes pour l'encaissement des frais de remboursement des dossiers d'appel d'offres.

n° 70-174/SG/TP/P

Ministère
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Date de publication
18 février 1970

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1970

Date du numéro
10 mars 1970

TEXTE INTÉGRAL

La décision n° 789 du 21 décembre 1967 est abrogée. M. Nallet Pierre, chef comptable contractuel des Travaux publics est nommé régisseur des recettes de la Régie créée par l'arrêté n° 65-148/SPCG du 28 décembre 1965 pour l'encaissement des frais de remboursement des dossiers d'appels d'offres. La présente décision prendra effet au 1er janvier 1970.